

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Afférents au Conseil
Communautaire : 82**

RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIERES ET MINERVOIS

En exercice : 82

Date de convocation : 25/09/2025

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° DE_2025_157

**Objet : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR
DELEGATION**

L'an deux mille vingt cinq, le un octobre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

YVES KOSINSKI a été nommé(e) secrétaire de séance.

Etaient présents : (55)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Yvon LACOMBE (ALBIERES), Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Bernard SUTRA (AURIAC), Philippe LACOMBE (BOUISSE), Alain MAILHAC (BOUTENAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCATEL des CORBIERES), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Michel CAZENEUVE (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Frédéric BERROCAL (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIERES), Suzanne ARNAUD (FERRALS LES CORBIERES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Dominique COMBE (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIERES), Jean-Marie GALINIE (LANET), Raymond SPOLI (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIERES), Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIERES), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIERES), Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBIERES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Sabrina FITO

(LEZIGNAN-CORBIERES), Marie-Claude MARTINEZ (LEZIGNAN-CORBIERES), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry DENARD (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Rémi PENAIRE (LEZIGNAN CORBIERES), YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU), Guy AUDEMARD D'ALANCON (MONTBRUN DES CORBIERES), Yves FABRE (MONTSERET), Gérard PIOCH (MOUX), Bernard COLOMBAT (PALAIRAC), Emile DELPY (PARAZA), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE), Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE), Redha MENNAD (SALZA), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Hervé BARO (TERMES), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE)

Etaient absents les représentants des Communes de : (15)

Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIERES), Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBIERES), Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBIERES), Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES), Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES), Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU), Isabelle FARGES (MASSAC), Jessica BOSCH (MONTJOI), Christelle HERMAND (MOUTHOMET), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUITS), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES)

Procurations : (12)

Marcel REVERDY (CANET D'AUDE) à André HERNANDEZ, René ORTEGA (LAGRASSE) à Serge BRUNEL, William COMBES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Christine BENET, Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Bérengère LECEA, Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sabrina FITO, Marion FORATO (LEZIGNAN-CORBIERES) à Rémi PENAIRE, Gilles CASTY (ORNAISONS) à Alain MAILHAC, Claire CHAOUAT (ORNAISONS) à Emile DELPY, Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Jean-Michel FOLCH, Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS) à Serge LEPINE, Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES) à Paul BERTHIER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-22, L 2122-23, L2122-29 et suivants ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 39/2020, du 15 juillet 2020, portant élection du Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 55/2020, du 15 juillet 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 1 à 21) ;

VU la délibération n° 136/2020, du 14 octobre 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 22) ;

VU la délibération n° 90/2021, du 23 juin 2021, portant modification de la délégation d'attribution n°1 du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n°123/21, du 15 septembre 2021, portant modification du champ de la 17ème délégation de compétences au Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois ;

Considérant la liste des décisions suivantes :

N° décision	Intitulé de la décision	Date de signature du Président	Date du Visa Contrôle de légalité
DEC_2025_030	Signature d'un marché de fourniture concernant l'achat de véhicules légers avec : Lot 01 - Véhicule neuf type citadine ou berline compacte thermique avec l'entreprise LANGUEDOC AUTOMOBILE pour un montant HT de 15 076,76 € soit 18 092,11 € TTC Lot 02 - Véhicule utilitaire neuf type fourgonnette compacte diesel avec l'entreprise MAUREL AUDOISE pour un montant HT de 18 140,50 € soit 21 768,60 € TTC Lot 03 - Véhicule utilitaire neuf type fourgonnette diesel avec l'entreprise TRESSOL pour un montant HT de 24 024,88 € soit 28 829,86 € TTC	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_031	Signature d'un avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une centre de santé intercommunal à Lézignan-Corbières avec le groupement d'entreprises représenté par son mandataire MUTIKO ARCHITECTES fixant le montant définitif de rémunération à 117 635,50 € HT soit 141 162,60 € TTC	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_032	Signature d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un forage d'irrigation à Talairan avec l'entreprise HYDRO GEO CONSULT (11100 NARBONNE) pour un montant HT de 30 175,00 € soit 36 210,00 € TTC	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_033	Signature d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un forage d'irrigation à Camplong d'Aude avec l'entreprise BEMEA (11100 NARBONNE) pour un montant HT de 36 990,00 € soit 44 388,00 € TTC	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_034	Signature d'un contrat de fourniture de matériel informatique pour le centre intercommunal de santé	24/06/2025	24/06/2025

	avec l'entreprise LAGUENS PHOTOVIDEO pour un montant HT de 12 815,38 € soit 15 378,46 € TTC		
DEC_2025_035	Signature d'un contrat de fourniture de systèmes de reprographie et d'affichage numérique pour le centre intercommunal de santé avec l'entreprise AXIDOC pour un montant HT de 16 839,00 € soit 20 206,80 € TTC	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_036	Signature d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un pôle petite enfance à Lézignan-Corbières avec le groupement d'entreprises représenté par son mandataire ALM Architecture (34170 CASTELNAU LE LEZ) pour un montant HT de 199 470,00 € soit 239 364,00 € TTC	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_037	Signature d'un avenant n°5 de prolongation du délai d'exécution des prestations portant ainsi la date de fin de la mission au 31 décembre 2025 avec le bureau d'études CITADIA CONSEIL pour le lot 02 – Réalisation du PCAET	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_038	Signature d'un avenant n°6 de prolongation du délai d'exécution des prestations portant ainsi la date de fin de la mission au 31 décembre 2025 avec le bureau d'études CITADIA CONSEIL pour le lot 01 – Révision du SCOT	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_039	Signature d'un avenant en plus value de 3 780,00 € HT avec l'entreprise CHAUDR'AUDE Lot n°5 - Serrurerie relatif aux travaux de construction de locaux du personnel portant ainsi le montant de 36 220,48 HT à 40 000,48 € HT	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_040	Signature d'un avenant n°1 de transfert suite à la cession de fonds de commerce de l'entreprise KPMG au profit de l'entreprise RYDGE CONSEIL pour le lot 02 – Etude et mise en œuvre du transfert de compétences eau potable et assainissement collectif à l'échelle de la CCRLCM	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_041	Signature d'un marché de fourniture concernant le rachat des bâtiments provisoires avec l'entreprise COUGNAUD pour un montant HT de 138 108,98 € soit 165 730,78 € TTC	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_042	Convention d'utilisation de la piscine de Camplong d'Aude du 7 juillet au 8 août 2025 pour les activités des centres de loisirs de la CCRLCM	24/06/2025	24/06/2025
DEC_2025_043	Convention d'utilisation de la piscine de Lézignan-Corbières du 15 juillet au 22 août 2025 pour les activités extra-scolaires des enfants inscrits au centre de loisirs de Lézignan-Corbières.	24/06/2025	24/06/2025

DEC_2025_044	Signature d'un marché de travaux pour la rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro crèche et salle intergénérationnelle : Lot n°1 - VRD avec l'entreprise COLAS FRANCE pour un montant HT 124 972,83 € soit 149 967,40 € TTC Lot n°2 - Gros Oeuvre avec l'entreprise LEZI CONSTRUCTION pour un montant HT 263 297,00 € soit 315 956,40 € TTC Lot n°3 - Charpente avec l'entreprise CTL pour un montant HT 160 605,15 € soit 192 726,18 € TTC Lot n°4 - Etanchéité avec l'entreprise POCHON pour un montant HT 23 760,00 € soit 28 512,00 € TTC Lot n°5 - Menuiseries extérieures avec l'entreprise 3DECO pour un montant HT 112 323,30 € soit 134 787,96 € TTC Lot n°6 - Menuiseries Intérieures avec l'entreprise RONCO MENUISERIE pour un montant HT 71 401,57 € soit 85 681,88 € TTC Lot n°7 - CVC avec l'entreprise NACENTA pour un montant HT 75 300,00 € soit 90 360,00 € TTC Lot n°8 - Electricité avec l'entreprise OMIS pour un montant HT 53 290,10 € soit 63 948,12 € TTC Lot n°9 - Plâtrerie avec l'entreprise SFPM pour un montant HT 60 000,00 € soit 72 000,00 € TTC Lot n°10 - Chapes Sols Durs avec l'entreprise SERRANO DANIEL & FILS pour un montant HT 16 910,78 € soit 20 292,94 € TTC Lot n°11 - Peintures Sols Souples avec l'entreprise ABM SOURES pour un montant HT 40 000,00 € soit 48 000,00 € TTC Lot n°12 - Façades avec l'entreprise LES RAVALEMENTS 2000 pour un montant HT 25 821,80 € soit 30 986,16 € TTC	30/06/2025	30/06/2025
DEC_2025_045	Convention de service de collecte et de traitement des déchets médicaux diffus	07/07/2025	07/07/2025
DEC_2025_046	Signature d'un marché public de fournitures sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire pour la fourniture, la livraison et la pose de conteneurs enterrés pour une durée de 1 an à compter du 21/07/2025 renouvelable 2 fois 12 mois au prix de 500 000,00 € HT/an avec l'entreprise CONNECT SYTEE – Impasse du Lavoir 13 590 MEYREUIL	22/07/2025	23/07/2025
DEC_2025_047	Signature d'une convention de financement avec la Région, Autorité de gestion du Programme Occitanie FEDER - FSE+ 2021-2027 d'un montant de 622 500 € correspondant à la contribution financière de l'Union Européenne dans le cadre du projet de construction du	22/07/2025	23/07/2025

	centre intercommunal de santé sur la commune de Lézignan-Corbières		
DEC_2025_048	Signature d'une convention de financement avec le CD11 d'un montant de 50 000 € correspondant à la première partie de la contribution financière du Département de l'Aude dans le cadre du projet de construction du centre intercommunal de santé sur la commune de Lézignan-Corbières - Tranche 1	22/07/2025	23/07/2025
DEC_2025_049	Signature d'une convention de financement avec le CD11 d'un montant de 64 568 € correspondant à la seconde partie de la contribution financière du Département de l'Aude dans le cadre du projet de rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro-crèche et espace intergénérationnel - Tranche 2	22/07/2025	23/07/2025
DEC_2025_050	Signature d'un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat en micro-crèche et espace intergénérationnel avec le groupement d'entreprises représenté par son mandataire TOCRAULT & DUPUY ARCHITECTES fixant le montant définitif de rémunération à 100 393,13 € HT soit 120 471,76 € TTC	22/07/2025	23/07/2025
DEC_2025_051	Modification de la régie de recette de la cantine et garderie de l'école intercommunale de Mouthoumet	28/07/2025	28/07/2025
DEC_2025_052	Renouvellement de la convention de partenariat espace numérique de travail (ENT) 2025/2026 - école intercommunale de Mouthoumet - 40€ TTC	28/07/2025	28/07/2025
DEC_2025_053	Modifications mineures règlements intérieurs cantine et garderie de l'école intercommunale de Mouthoumet 2025/2026 suite à la modification de la régie de recettes	29/08/2025	29/08/2025
DEC_2025_054	Signature d'un marché de travaux pour la réalisation d'un forage d'irrigation à Talairan avec l'entreprise AQUAFORAGE (66690 SAINT ANDRE) pour un montant HT de 172 131,00 € soit 206 557,20 € TTC	01/09/2025	01/09/2025
DEC_2025_055	Signature d'un avenant n°1 en plus value de 4 000,00 € HT au marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un forage d'irrigation à Camplong d'Aude avec l'entreprise BEMEA portant ainsi le montant de 36 990,00 € HT à 40 990,00 € HT	01/09/2025	01/09/2025
DEC_2025_056	Demande de subvention au Coonseil Départemental de l'Aude dans le cadre de scènes d'enfance 2026 pour un montant de 14 000 € (10 000€ pour l'ECC et 4 000€ pour la MILCOM)	11/09/2025	11/09/2025
DEC_2025_057	Demande de subvention 2026 à la Région (30 000€)) et au Département de l'Aude (30 000€) pour la saison culturelle.	11/09/2025	11/09/2025

DEC_2025_058	Convention d'assistance juridique avec Me BERNARDIN pour une analyse sur le syndicat de la Plaine des Plots - 150€ HT/heure	11/09/2025	12/09/2025
DEC_2025_059	Convention de prestation de service rattachée à l'obligation d'accompagnement des maternelles en transport scolaire 2025/2026 - tarif journalier 32,45€ TTC	12/09/2025	12/09/2025
DEC_2025_060	Appel à cotisation 2025 de l'ADIL 11 d'un montant de 5 500€	22/09/2025	22/09/2025
DEC_2025_061	Choix du lieu de séance du conseil communautaire du 1er octobre 2025 - Espace Culturel des Corbières - 11200 FERRALS LES CORBIERES	22/09/2025	23/09/2025

Entendu le rapport du Président qui souligne que les décisions qu'il a prises conformément à la délégation d'attribution du Conseil Communautaire doivent être communiquées à l'assemblée délibérante ;

Sur proposition du rapporteur, André HERNANDEZ Président,

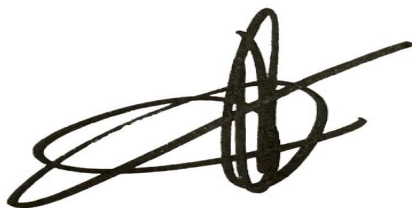
Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, décide de,

PRENDRE ACTE du compte rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu des délibérations n°55/2020 du 15 juillet 2020, n°136/2020 du 14 octobre 2020, n°90/2021 du 23 juin 2021 et 123/2021 du 15 septembre 2021.

- **INFORMER** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télerecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDBITS.

Secrétaire de séance,



YVES KOSINSKI,

Le Président,



André HERNANDEZ